



PROJET PEDAGOGIQUE

ALAE LHERM

2025-2026

Ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques de l'équipe de l'accueil de loisirs associé à l'école. Il est élaboré en lien avec les orientations éducatives définies par la MJC de Lherm et le PEDT de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

C'est un document de travail, et à ce titre un outil de référence pour toute personne travaillant, régulièrement ou occasionnellement, sur l'accueil de loisirs. Tout animateur salarié sur l'ALAE devra en prendre connaissance, et marquer son adhésion.

Une équipe d'animation est un groupe dont l'énergie et l'implication forment un travail commun pour le public accueilli. Construisons ensemble pour les enfants et pour leur avenir en axant nos principaux objectifs sur le vivre ensemble, la solidarité et le respect entre tous.

SOMMAIRE

LA STRUCTURE	4
UN CADRE GENERAL	4
LE CONTEXTE LOCAL	7
LE PUBLIC DU GROUPE SCOLAIRE RENE CASSIN	7
PERIODES DE FONCTIONNEMENT	8
LES LOCAUX.....	9
L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'ALAE :	10
OBJECTIFS DE TRAVAIL	12
SUR LE TERRITOIRE	12
NOS OBJECTIFS.....	12
EN PRATIQUE... ..	14
LA VIE A L'ALAE	16
UNE JOURNEE DE FONCTIONNEMENT	15
ALAE ELEMENTAIRE	16
ACCUEIL DU MATIN	16
ACCUEIL SUR LA PAUSE MERIDIENNE	17
ACCUEIL DU SOIR.....	19
ALAE MATERNELLE.....	20
ACCUEIL DU MATIN	21
ACCUEIL SUR LA PAUSE MERIDIENNE	21
ACCUEIL DU SOIR.....	23
LA PLACE DE L'ENFANT	24
LES THEMATIQUES DE JEUX.....	24
LA PARTICIPATION DES ENFANTS.....	25
LES PARTENARIATS.....	25
AVEC L'ECOLE.....	26
AVEC LES FAMILLES.....	26
ALAE MERCREDI.....	27
DEFINITION.....	27
AMENAGEMENT DES ESPACES.....	27

OBJECTIFS GENERAUX.....	28
UNE JOURNEE DE FONCTIONNEMENT	30
L'ANIMATEUR DANS L'EQUIPE	34
UNE POSTURE	34
SON ROLE	35
LA FORMATION DES ANIMATEURS.....	36
L'EVALUATION.....	38
LA REUNION D'EQUIPE :	38
LE POINT D'INFORMATION JOURNALIER 13h50 / 14h00	39
L'EVALUATION INDIVIDUELLE :	40
LE BILAN DE FIN D'ANNEE.....	40
ANNEXES.....	40

LA STRUCTURE

UN CADRE GENERAL

La commune de Lherm est située à 20 km au sud-ouest de Toulouse et à 8 km de Muret. Elle fait partie de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

La Communauté de Communes Cœur de Garonne a été créée le 1er janvier 2017. Elle est issue de la fusion des Communautés de Communes du Canton de Cazères (Cazères), de la Louge et du Touch (Le Fousseret) et du Savès (Rieumes).

Elle est composée de 48 communes qui ont décidé de s'associer au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement urbain, rural et d'aménagement de leur territoire, en mettant les services auxquels ils ont droit à la disposition de leurs habitants.

La Communauté de Communes Cœur de Garonne accueille les enfants de 3 à 17 ans sur l'ensemble des structures du territoire où sont proposés des temps d'accueil, des activités et des séjours de qualité, aux contenus variés, et encadrés par des équipes compétentes et diplômées.

Autant de lieux de vie et de découvertes, entre copains ou pour se faire de nouveaux amis, que d'occasions de profiter de loisirs, de découvertes culturelles et artistiques ou d'initiations sportives, ludiques et éducatives.

Des projets sont portés ensemble autour d'actions éducatives et ludiques, accès sur le choix d'une politique éducative cohérente sur le territoire. Que ce soit dans une structure enfance ou jeunesse gérée par la Communauté de Communes ou déléguée à un des partenaires (MJC, Les Foyers Ruraux ou LEC Grand Sud), les principes éducatifs de l'éducation populaire sont défendus au quotidien.

La prise en charge des enfants et la continuité éducative ALAE maternelle et élémentaire de Lherm est géré par la Maison de la Jeunesse et Culture de Lherm. L'ACCEM est géré par le conseil d'administration de la MJC et intègre complètement les missions, vocations et valeurs de celle-ci pour mener à bien son action éducative auprès des enfants et des jeunes.

On distingue trois domaines centraux d'activités à la MJC Lherm Horizon Culturel :

- Les clubs d'activités
- L'animation locale et culturelle
- L'enfance jeunesse et le CLAS

Ses principaux buts sont :

- Contribuer à la création et au maintien des liens sociaux
- Être à l'écoute de la population et participer au développement local
- Favoriser le transfert des savoirs et d'expériences entre générations
- Encourager les expressions et les pratiques culturelles de la population
- Susciter le débat d'idées, favoriser la créativité, l'initiative, l'innovation et l'expérimentation

Depuis la réorganisation territoriale du grand sud de la haute Garonne et la création de la Communauté de Communes Cœur de Garonne en 2017, il revient à celle-ci d'élaborer un Projet Educatif De Territoire (PEDT) pour l'ensemble des acteurs inscrits dans le dispositif Enfance Jeunesse comme la MJC de Lherm.

Le ministère de l'Éducation Nationale définit le PEDT comme un projet propre à chaque commune constituant « **un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.** »

L'an dernier, des groupes de travail ont été menés avec les structures de tout le territoire dans le but de dégager les axes principaux du PEDT.

Les responsables de la Communauté de Communes chargés du secteur de l'Enfance et de la Jeunesse définissent actuellement son contenu global.

Le temps périscolaire apparaît comme un enjeu fort de la réussite éducative des enfants, et il est essentiel que chacun puisse se référer à des lignes directives communes.

Dans l'attente de l'élaboration des axes du PEDT du territoire, nous prenons comme référence les objectifs éducatifs en lien avec notre structure.

Ses valeurs

- La M.J.C est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants.
- Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, ou une confession.
- Elle respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines.

- Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans le village.
- La M.J.C favorise le transfert des savoirs et expériences entre générations et encourage les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.
- Elle agit notamment en partenariat avec les collectivités locales et territoriales.
- Elle est force de proposition, œuvrant pour l'intérêt général et agit comme un lieu de médiation sociale.

Le projet éducatif de l'organisateur

- Assurer un service en matière d'accueil et d'animation
- Assurer l'accueil des enfants dans un climat de sécurité physique et affective
- Aménager les temps d'animation dans le respect des rythmes biologiques des enfants.
- Créer et favoriser une dynamique de groupe.
- Encourager l'autonomie des enfants.
- Tendre vers une maîtrise de l'environnement et de l'espace de chacun.
- Amener l'enfant à découvrir de nouveaux centres d'intérêt à travers la pratique d'activités sportives et culturelles

L'action de l'ALAE est ainsi développée selon les objectifs suivants :

- **Construire un environnement éducatif épanouissant pour tous :**
Rendre l'enfant acteur ; Tendre vers l'autonomie, Sensibiliser au handicap et à la différence, former les équipes à l'accueil des enfants à besoins spécifiques ; Apporter l'information au plus près des familles.
- **Accompagner l'enfant dans la construction de son parcours**
Faciliter et accompagner les transitions ; développer un travail général sur la gestion des émotions ; garantir la cohérence entre objectifs et moyens ; Favoriser le partenariat pour permettre une meilleure accessibilité aux infrastructures locales.
- **Forger la citoyenneté**
Créer des lieux de vie et d'échanges, Favoriser les rencontres ; partager les valeurs républicaines inhérentes au vivre-ensemble ; envisager « l'enfant-élève-citoyen ».

LE CONTEXTE LOCAL

Entourée par les communes de Poucharramet, Labastidette, Rieumes, Lavernose-Lacasse et Saint-Hilaire, Lherm est située à 8 km au sud-ouest de Muret. La commune s'étend sur 27,3 km² et compte 3 630 habitants depuis le dernier recensement de la population.

Le public, qui réside essentiellement dans le village, est hétérogène et de catégories socioprofessionnelles diverses. Une grande majorité des actifs travaille sur le grand Toulouse.

Le cadre de vie, les structures et services proposés sur la commune (crèche, école élémentaire, maternelle, collège, gymnase, ACCEM, salle de danse et dojo, médiathèque, une maison de retraite ainsi que des espaces aménagés comme le skate park, le city stade et les jeux enfants) sont autant d'atouts importants pour la vie du village ainsi que le rôle fondamental des différentes associations (MJC, clubs sportifs...).

Situé sur esplanade Binaced Valcarca, le groupe scolaire « René Cassin » accueille des enfants de toutes origines amenant une mixité sociale et de la diversité culturelle.

En 2024, les lhermoises ont fait le choix, par le biais d'un sondage de la municipalité, de reconduire la semaine de quatre jours scolaires amenant les horaires hebdomadaires comme suit :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h – 14h à 17h

LE PUBLIC DU GROUPE SCOLAIRE RENE CASSIN

L'école élémentaire compte 246 enfants :

CPA → 22 enfants	CPB → 22 enfants
CE1 → 24 enfants	CE1B → 24 enfants
CE1/CE2 → 24 enfants	CE2 → 26 enfants
CE2/CM1 → 26 enfants	CM1/CM2 → 26 enfants
CM1/CM2 → 26 enfants	CM1/CM2 → 26 enfants

L'école maternelle compte **140** enfants :

1 classe de petite section : **PS** → 25 enfants

1 classe de petite / moyenne section : **PS** → 22 enfants

2 classes de moyenne section : **MS1** → 24 enfants **MS /GS** → 23 enfants

2 classes de grande section : **GS** → 23 enfants **GS** → 23 enfants

PERIODES DE FONCTIONNEMENT

L'année scolaire a débuté le 1 septembre 2025 et se terminera le vendredi 3 juillet 2026.

Vacances scolaires : **Toussaint** du 20 octobre 2025 au 2 novembre 2025

Noël du 22 décembre 2024 au 4 janvier 2026

Hiver du 23 février 2026 au 8 mars 2026

Printemps du 20 avril 2026 au 3 mai 2026

Les horaires de l'ALAE élémentaire :

Le matin : 7h30 – 9h00 à l'accueil de loisirs 2 place de l'église avec un transfert vers l'école à 8h45

Le midi : 12h00 – 14h00 à l'école

Le soir : 17h00 – 18h30 à l'école avec transfert à l'accueil de loisirs vers 17h15

Les horaires de l'ALAE maternelle dans les locaux de l'école:

Le matin : 7h30 – 9h00

Le midi : 12h00 – 14h00

Le soir : 17h00 – 18h30

Le mercredi : 7h30-18h30

Possibilité d'inscrire en journée complète, en demie journée matinée ou après-midi avec ou sans repas

LES LOCAUX

La plupart des locaux municipaux sont mis en commun avec l'école. Des espaces extérieurs nous permettent d'ouvrir différemment le temps périscolaire aux enfants. La plupart des locaux est également partagée avec l'Accueil de Loisirs durant les vacances scolaires.

Les travaux importants à l'école maternelle ont débuté en avril 2025 et se poursuivent toute cette année scolaire. Les classes de maternelle sont désormais dans l'école élémentaire. L'organisation mise en place en fin d'année dernière sont maintenues et ajustées si besoin.

ESPACE :	ACTIVITES PROPOSEES :
Salle informatique	Salle motricité
Préfabriqué ludothèque	Jeux de société et de construction / activités manuelles
Salle ALAE maternelle	Activités manuelles et accueil matin / soir
Dojo / salle de danse à côté du groupe scolaire	Activités sportives et d'expression
Terrain de basketball près de la MJC	Activité sportive spécifique
Accueil de loisirs et son parc près de l'école	Jardinage, activités spécifiques, activités de plein air
Salle des fêtes et MJC	Activités musicales, spectacles
Espace jeunes, salle cuisine	Activités spécifiques :
L'espace restauration	Prise de repas : service plateau self élémentaires /service à table maternelles
Le city stade à côté du groupe scolaire	Activités sportives
Infirmierie de l'école	Soins et repos enfants

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'ALAE :

	Nom / Prénom	Formation
Directrice	MARCHESAN Magali	BEATEP et DEUST Mediation sociale
Directrice	PUYOL Vanessa	BPJEPS LTP
Directrice Adjointe	GOURDOU Virginie	<i>MEEF 1</i>
Animatrice	NEAK Adeline	---
Animatrice	MOREAU Julie	---
Animatrice	BORDIGNON Aurélie	---
Animatrice	CAZORLA Huguette	BAFA
Animatrice	BOUSQUET Anne	CAP
Animatrice	CHANGEUR Bernadette	--
Animatrice	COSTE DARHI Corine	CAP Petite Enfance
Animatrice	FOUQUET Dominique	<i>BAFA</i>
Animatrice	PECORARO Enzo	<i>BAFA</i>
Animatrice	MADANI Nacéra	<i>BAFA</i>
Animatrice	MARTINEZ Lucie	<i>CAP Petite enfance</i>
Animatrice	MATHIEU Natasha	BAFA
Animatrice	RIOS PEREAS Corinne	BAFA
Animatrice	LEON Véronique	--
Animatrice	VERDIER Véronique	BAFA
Animatrice	SOULET Léa	<i>CAP Petite enfance</i>
Animatrice	TURPIN Orlane	BAFA
Animatrice	RAJA Mélanie	Stagiaire CAP
ATSEM	BOEY Céline	CAP Petite Enfance
ATSEM	MAYA Anaïs	CAP Petite Enfance
ATSEM	CAMBOURNAC Christelle	CAP Petite Enfance
ATSEM	RAYNAUD Aurélie	CAP Petite Enfance
ATSEM	COSTOSEQUÉ Marion	CAP Petite Enfance

La Mairie de Lherm met à disposition sur l'établissement :

Sept agents techniques sont affectés par la mairie sur l'école.

Leurs missions principales sont de gérer les différentes étapes de la restauration (commande repas, réception des livraisons des cuisines centrales, vérifications obligatoires des denrées alimentaires, préparation et chauffe des plats, mise en place des tables, gestion du service à table), ainsi que de l'entretien des locaux.

Une des agents est responsable des commandes auprès du fournisseur « API » basé sur Saint Jean de L'Union.

CONTACTS

L'ASSOCIATION ORGANISATRICE :

Communauté de Communes Cœur de Garonne

12 rue notre dame 31370 Rieumes
05.61.91.94.96

E-mail : accueil@cc-coeurdegaronne.fr

MJC LHERM

2 avenue de Gascogne 31600 Lherm
05.61.56.02.32

La directrice
MOULAS BEATRICE

Site : www.mjclherm.fr

E-mail : accueilmjclherm@orange.fr

L'ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIE A L'ECOLE

ALAE élémentaire et maternelle

Les directrices
MARCHESAN Magali et PUYOL Vanessa

OBJECTIFS DE TRAVAIL

SUR LE TERRITOIRE

L'ALAE de Lherm s'inscrit dans un territoire géographique de plusieurs communes environnantes.

Nous développons des partenariats avec différents acteurs du territoire en fonction de nos objectifs pédagogiques. Ils sont généralement axés sur la rencontre, le partage, le développement du travail commun.

Aussi, nous sommes en lien avec l'association des parents d'élèves ainsi que toutes les familles qui sont des ressources essentielles.

NOS OBJECTIFS

Accompagner l'enfant dans la construction de son parcours

Développer l'autonomie et l'émancipation

Offrir des loisirs éducatifs

Développer les plaisirs d'apprendre et l'esprit créatif

Favoriser la gestion des émotions sous différentes formes

➤ **OBJECTIFS : Permettre à l'enfant de développer son libre choix**

Le libre choix de l'enfant est un axe très important dans la vie de l'ALAE. L'expression de chacun peut se faire de différentes manières et chaque enfant est unique dans ses besoins et ses envies.

Objectifs opérationnels	Moyens mis en place
Proposer un planning d'activités variées	Donner le choix aux enfants en proposant un panel d'activités différentes. Plusieurs propositions aux choix chaque jour dans des domaines variés : artistique, sportif, manuel, sorties au parc, au dojo, à la médiathèque, à la relaxation et du jeu libre...
Rendre l'enfant autonome	Les enfants qui le souhaitent ont la possibilité de proposer et mettre en place leur projet ou activité. Si les enfants le souhaitent les animateurs se mettent à leur disposition pour les aider à construire et faire vivre leur projet.

	Dans la mesure du possible, un lieu, du matériel leur sont mis à disposition.
Former les équipes à la gestion des émotions pour apporter un soutien aux enfants dans les moments de crises	Communication avec l'équipe, les partenaires afin d'harmoniser le suivi des enfants Mise en place d'animations spécifiques pour ces enfants Création de boîtes clé en main pour gérer de façon variée la gestion de crise Proposer un lieu adapté pour accueillir ses enfants lors de temps difficile pour eux en collectivité ainsi que du personnel formé.

Forger la citoyenneté

Amener l'enfant à devenir citoyen de demain

➤ **OBJECTIFS** : S'ouvrir au monde qui nous entoure

Apprendre à vivre ensemble, c'est permettre aux enfants d'agir au-delà de toutes différences et de se respecter

Objectifs opérationnels	Moyens mis en place
Sensibiliser les enfants aux notions de solidarité et de partage	Organiser des activités basées sur le vivre ensemble. Accepter chaque personne sans aucune discrimination Proposer des projets avec des partenaires extérieurs
Favoriser la coopération et le fair-Play dans nos activités	Les différentes activités nous permettront de développer l'entraide et le respect de l'autre. Jeux de coopération, arbitrage par les enfants, écriture des règles de jeu par les enfants...
Construire ensemble les règles de vie de collectivité	Choisir avec les enfants le mode et la forme des règles de vie applicable à l'accueil de loisirs et à l'école. Réaliser les règles de vie avec les enfants pendant le temps ALAE.

	Travailler en partenariat avec les enseignants afin d'établir des règles communes dans l'école.
--	---

Construire un environnement éducatif épanouissant :

Affirmer et reconnaître le rôle des parents

Travailler conjointement avec l'école

- **OBJECTIFS** : Développer le lien avec les familles et l'école pour construire ensemble une coéducation pertinente

Chaque acteur éducatif a un rôle important dans l'épanouissement des enfants. Un réel travail de coéducation est nécessaire entre tous.

Objectifs opérationnel	Moyens mis en place
Créer des temps d'échanges avec les familles	Accueil de qualité des familles sur l'ALAE du matin et du soir Communication régulière avec l'association des parents d'élèves Entretien et passage de relais avec les enseignants quotidiennement.
Communiquer avec le corps enseignant	Temps d'échanges avec les directrices des écoles ainsi que les enseignants Elaborer des projets communs Participation aux conseils d'écoles, aux équipes éducatives ainsi qu'aux conseils des délégués

EN PRATIQUE...

Pour faire vivre l'ALAE et présenter des projets aux enfants tout au long de l'année, l'équipe d'animation prend en compte plusieurs éléments fondamentaux :

- Les axes et orientations du PEDT de la Communauté de Communes cœur de Garonne (en cours d'élaboration)
- Les valeurs éducatives de la MJC de Lherm
- Les objectifs posés en direction des enfants dans le projet pédagogique
- Les envies souhaitées par les enfants en début d'année scolaire

Les animateurs écrivent leur projet et le complètent au fur et à mesure des séances pour évaluer et réajuster si besoin les objectifs et les moyens.

Les animateurs préparent la partie communication du projet :

- Affiche et sensibilisation du public concerné

- Affichage des plannings d'activités pour les familles
- Projets valorisés en fin d'année sous différentes formes

Pour ce faire, nous garderons à l'esprit que nos projets devront toujours répondre aux points suivants :

- qu'ils comportent un aboutissement précis dans le temps et dans l'espace
- qu'ils soient réalistes pour garder une possibilité de réussite certaine
- qu'ils soient modulables au fur et à mesure de son évolution pour éviter les situations *d'impasse*
- qu'ils soient ouverts au monde et se situent dans la réalité des choses

LA VIE A L'ALAE

UNE JOURNEE DE FONCTIONNEMENT

La présentation de cette journée type donne une trame à notre travail, elle n'est pas l'image d'une réalité absolue. Tout au long de l'année cette configuration de travail pourra évoluer en fonction des exigences du terrain et des attendus de chacun (enfants et adultes) et tout particulièrement avec l'ouverture de la nouvelle cantine du groupe scolaire courant novembre.

ALAE ELEMENTAIRE

ACCUEIL DU MATIN

07h30 – 09h00

(Environ 56 enfants – arrivée échelonnée entre 7h30 et 8h40 puis transfert vers l'école)

4 animateurs sont présents sur ce temps.

L'accueil du matin est avant tout un moment de transition pour les enfants qui arrivent à l'école avant le début de la classe.

Il s'agit pour les animateurs de permettre aux enfants d'opérer une transition en douceur. Les enfants sont accueillis par un animateur, chaque enfant choisit le lieu où il souhaite aller. L'aménagement du lieu incite les enfants à faire certaines activités plutôt que d'autres. Sur ce temps du matin, les espaces sont organisés pour permettre aux enfants de trouver le calme et l'échange.

Salle ludothèque, salle activités manuelles, salle de jeux de construction, salle de lecture, salle de jeux imaginaire

A 8h45, les animateurs accompagnent les enfants restés à l'accueil de loisirs jusqu'à l'école quelques mètres plus loin. Un relais est fait à l'équipe enseignante à 8h50 et les informations sont transmises si besoin.

ACCUEIL SUR LA PAUSE MERIDIENNE

12h00 – 14h00

(Environ 220 enfants sur un service plateau pour le déjeuner, 14 animateurs)

Pour répondre au mieux à nos objectifs, nous organiserons notre travail comme suit :

Compte tenu du nombre d'enfants inscrits sur la pause méridienne, les enfants sont répartis en deux groupes distincts (cycle 2 et cycle 3) afin de réduire les problématiques de surnombre en surveillance cour, de diminuer les risques d'accidents entre pairs, de simplifier les relations entre tranches d'âges.

Une alternance 1 jour sur 2 est mis en place sur le passage au self. Lors de l'attente en salle de restauration, les enfants ont la possibilité de profiter de pôles de jeux extérieurs et intérieurs réduisant la file d'attente au self et créant beaucoup moins de problématiques entre enfants.

Puis, chaque groupe a accès à un panel d'activités différentes selon leurs tranches d'âges.

Un planning d'activités journalier est affiché dans la cour pour permettre aux enfants de faire leur choix entre des projets suivis, des animations ponctuelles, des sorties et du jeu libre dans la cour.

L'affichage est structuré par des images pour que chaque enfant quel que soit son âge puisse le comprendre.

Les travaux ont demandé de modifier l'organisation générale mais la structure de base de travail reste la même. Chacun a su trouver sa place et des outils ont été créés pour faciliter les animations et les pôles de jeux comme la régulation du bruit près du dortoir maternelle...

➤ Du point de vue de l'équipe

Cet accueil interclasse est conditionné sur plusieurs points :

Les informations du moment (famille / enseignant / direction...)

Le temps repas et les objectifs fixés sur l'équilibre alimentaire

Les espaces et les animations

Le jeu libre pour ceux qui ne souhaitent pas participer à une activité

Les sorties qui permettent d'évoluer sur les espaces extérieurs autour de l'école

Les procédures infirmerie dans et à l'extérieur de l'école

Aussi, nous mettons en place des actions d'intégration d'enfants en situation d'handicap. Ce qui induit :

- un travail avec l'équipe sur la connaissance du handicap et sur les modalités pédagogiques favorisant l'accueil.
- des concertations avec les parents, et les différentes équipes éducatives.
- l'élaboration d'un projet individualisé.
- la mise en place de caisses de jeux spécialement axées sur la gestion des émotions.

➤ Du point de vue des animations

Les temps ALAE du midi sont organisés de la manière suivante :

2 temps de 50 minutes environ où les animateurs tournent sur les pôles de cour et en activité.

Un affichage des animations et des espaces ouverts sont visibles par les enfants dans la cour.

Tous les jours, le planning d'activités comporte des animations à la fois sportive, corporelle, de détente, artistique et manuelle. La direction demande à ce que des espaces de jeux libres soient mis en place. Il nous semble important que l'enfant puisse ne rien faire s'il le souhaite tout en étant sous la responsabilité d'un adulte.

Les projets des animateurs sont mis en place généralement sur les temps du midi même s'il peut y en avoir aussi sur le temps du soir.

Les animateurs écrivent leur projet en lien avec les objectifs de la structure et évaluent les séances avec les enfants sous différentes formes.

Les enfants participent aux activités qu'ils souhaitent et ils sont libres de circuler dans les espaces.

Nous sensibilisons les enfants à la notion d'engagement dans l'assiduité des projets.

S'ils le souhaitent, les enfants peuvent proposer leur propre projet qui peut être géré par un animateur ou en totale autonomie (seulement guidé par un adulte du point de vue de la structuration globale).

➤ Du point de vue du temps de restauration

Le temps de restauration est le moment central du temps méridien.

Des actions sont menées chaque jour sur :

- L'hygiène d'usage avant de se rendre à la cantine
- La tenue correcte à table
- L'éco-citoyenneté : sur le gaspillage de l'eau, sur la consommation de papier et une attention particulière sur le gaspillage de pain (poche de pain restant récupérée par un enfant chaque jour pour les poules...)
- Le bien vivre et le bien mangé en collectivité

L'équipe d'animation sensibilise les enfants à l'importance de l'équilibre alimentaire en leur rappelant quotidiennement l'importance des fruits, des légumes et la nécessité de s'hydrater pour une bonne hygiène de vie.

L'animateur adopte une posture en ce sens :

- En expliquant les ingrédients qui composent un plat
- En proposant, sans excès, une quantité supplémentaire de nourriture (principalement pour les fruits, les légumes et le pain)
- En laissant les enfants finir leur assiette
- En ne forçant pas les enfants à manger, tout en incitant à goûter.

Chaque enfant est différent et son rapport à la nourriture aussi. Dans cette perspective, nous devons tenir compte des caractéristiques et des ressentis de chacun lors des repas, aux différentes éducations culinaires ainsi qu'aux problématiques médicales. Chaque cas est traité individuellement conjointement avec les familles.

ACCUEIL DU SOIR

17h00 – 18h30

(Environ 55 enfants – départs échelonnés entre 17h15 et 18h30)

➤ Du point de vue de l'équipe

Nous accueillons en moyenne 55 enfants soit 3 animateurs en poste sur ce temps de soir. On note une augmentation importante des effectifs sur ce temps et mettons en place un goûter collectif, des animations plus diversifiées.

Les animateurs prennent en charge les enfants inscrits à l'ALAE dès 17h00 dans la cour de l'école.

L'ouverture de l'ALAE aux familles se fait à partir de 17h15. (Transfert de l'école vers l'accueil de loisirs). En effet, les parents peuvent récupérer leur enfant après que les animateurs aient fait le transfert à l'accueil de loisirs.

➤ **Du point de vue des animations**

De 17h30 à 18h30, l'équipe d'animation propose des activités sur différents thèmes. Aussi, des espaces dédiés aux jeux libres sont proposés aux enfants. (Salle bibliothèque, salle ludothèque, salle activités manuelles, salle calme pour faire les devoirs).

Les départs échelonnés ne favorisent pas la mise en place de projets mais la direction peut être amenée à donner des autorisations écrites aux familles dans le but de garder le groupe d'enfants inscrits au projet jusqu'à 18h afin de ne pas perturber le déroulement du projet.

➤ **Du point de vue des familles**

Les familles peuvent récupérer leur enfant à partir de 17h15. Les parents émargent dans le hall d'entrée de l'accueil de loisirs où ils ont ainsi accès à plusieurs outils d'informations sur la vie de l'ALAE:

- Trombinoscope de l'équipe d'animation
- Mots d'information
- Affichage des projets
- Projection d'un diaporama des animations, des projets, des événements ponctuels, des temps de vie quotidienne sur un ordinateur portable ...

Le projet pédagogique sera en libre utilisation à l'accueil et la direction répondra à toutes les questions des familles si besoin.

Tous les plannings des différents accueils de loisirs (ALAE, ALSH et espace jeunes) sont disponibles sur le site de la MJC et sont affichés dans le hall de la MJC. Les familles peuvent aussi demander des informations au secrétariat de la MJC que se soient pour des inscriptions ou des demandes particulières.

ALAE MATERNELLE

ACCUEIL DU MATIN

07 h 30 – 09 h 00

(Environ 35 enfants – arrivée échelonnée entre 7 h 30 et 8 h 45) Trois animateurs sont présents sur ce temps.

L'accueil du matin est avant tout un moment de transition pour les enfants qui arrivent à l'école avant le début de la classe.

Il s'agit pour les animateurs de permettre aux enfants d'opérer une transition en douceur. Les enfants sont accueillis par un animateur, sur ce temps du matin, les espaces sont organisés pour permettre aux enfants de trouver le calme et l'échange.

Les animateurs sont attentifs aux informations des familles et prennent le temps d'accompagner les plus petits en douceur pour une séparation apaisante.

A 8 h 45, les animateurs accompagnent les enfants dans leur classe. Un relais est fait à l'équipe enseignante à 8 h 50 et les informations sont transmises si besoin.

ACCUEIL SUR LA PAUSE MERIDIENNE

12 h 00 – 13 h 50

(Environ 130 enfants sur deux services à table, 12 animateurs)

Pour répondre au mieux à nos objectifs, nous organiserons notre travail comme suit :

Les enfants de petites sections et quelques moyens prennent leur repas de 12h à 12 h 50. Les petites sections sont prioritaires au dortoir afin de respect leur rythme biologique. Un point est fait chaque matin par les ATSEM afin de permettre à des enfants de moyennes sections de faire la sieste. Les enfants prioritaires sont les enfants qui arrivent tôt le matin et partent tard le soir. Ensuite, un temps calme est proposé aux enfants de moyennes sections. Ils ont à leur disposition des lits pour se reposer, des livres, de la musique douce ainsi que des jeux adaptés aux temps calmes.

Les travaux de l'école maternelle se poursuivent et l'organisation établie en avril / juin 2025 s'avère efficace. Des réajustements pourront intervenir à la rentrée, en particulier pour les petites sections. Nous resterons attentifs à toutes les problématiques rencontrées par les équipes.

➤ Du point de vue de l'équipe

Cet accueil interclasse est conditionné sur plusieurs points :

Les informations du moment (Enseignants / direction...)

Le temps repas et les objectifs fixés sur l'équilibre alimentaire

Les espaces et les animations

Le jeu libre pour ceux qui ne souhaitent pas participer à une activité

Les sorties qui permettent d'évoluer sur les espaces extérieurs autour de l'école

➤ Du point de vue des animations

Les temps ALAE du midi sont organisés de la manière suivante :

Les enfants en grande section ont plusieurs choix d'activités qui se déroulent entre 12h et 13h.

Les animateurs vont chercher les enfants dans les classes et leur présente les différentes activités. Tous les jours, le planning d'activités comporte des animations à la fois sportive, corporelle, de détente, artistique et manuelle. La direction demande à ce que des espaces de jeux libres soient mis en place. Il nous semble important que l'enfant puisse ne rien faire s'il le souhaite tout en étant sous la responsabilité d'un adulte.

Les projets des animateurs sont mis en place généralement sur les temps du midi même s'il peut y en avoir aussi sur le temps du soir.

Les animateurs écrivent leur projet en lien avec les objectifs de la structure et évaluent les séances avec les enfants sous différentes formes.

➤ Du point de vue du temps de restauration

Le temps de restauration est le moment central du temps méridien.

Des actions sont menées chaque jour sur :

- L'hygiène d'usage avant de se rendre à la cantine
- La tenue correcte à table
- L'éco-citoyenneté : sur le gaspillage de l'eau, sur la consommation de papier
- Le bien vivre et le bien mangé en collectivité

Un animateur gère une table 8 enfants.

L'équipe d'animation sensibilise les enfants à l'importance de l'équilibre alimentaire en leur rappelant quotidiennement l'importance des fruits, des légumes et la nécessité de s'hydrater pour une bonne hygiène de vie.

Les animateurs aident à la découpe de la viande, des fruits et amènent progressivement les enfants à de l'autonomie durant le repas.

L'animateur adopte une posture en ce sens :

- En expliquant les ingrédients qui composent un plat
- En proposant, sans excès, une quantité supplémentaire de nourriture (principalement pour les fruits, les légumes et le pain)
- En laissant les enfants finir leur assiette
- En ne forçant pas les enfants à manger, tout en incitant à goûter.

Chaque enfant est différent et son rapport à la nourriture aussi. Dans cette perspective, nous devons tenir compte des caractéristiques et des ressentis de chacun lors des repas, aux différentes éducations culinaires ainsi qu'aux problématiques médicales. Chaque cas est traité individuellement conjointement avec les familles.

ACCUEIL DU SOIR

17 h 00 – 18 h 30

(Environ 30 enfants – départs échelonnés entre 17h15 et 18h30)

➤ Du point de vue de l'équipe

Nous accueillons en moyenne 30 enfants soit 3 animateurs en poste sur ce temps de soir.

Les animateurs prennent en charge les enfants vers 17h10 dans la salle ALAE.

L'ouverture de l'ALAE aux familles se faisant dans la continuité.

Ils renseignent les familles sur la journée de leur enfant et prennent les informations des familles s'il y en a.

➤ Du point de vue des animations :

Des pôles de jeux calmes sont proposés dans la salle ALAE, des activités corporelles peuvent se faire dans le hall de l'école, et si le temps le permet un groupe peut utiliser la cour aménagée attenante à la salle.

Des projets passerelles sont mis en place dans l'année entre les grandes sections et les CP.

➤ **Du point de vue des familles**

Les familles peuvent récupérer leur enfant à partir de 17h15. Les parents émargent dans la salle où ils ont ainsi accès à plusieurs outils d'informations :

- Trombinoscope de l'équipe d'animation
- Affichage des projets de la période sur les panneaux en liège
- Projection d'un diaporama des animations, des projets, des événements ponctuels, des temps de vie quotidienne sur un ordinateur portable...

Le projet pédagogique sera en libre utilisation à l'accueil et la direction répondra à toutes les questions des familles si besoin.

LA PLACE DE L'ENFANT

LES THEMATIQUES DE JEUX

Afin de répondre aux mieux à nos objectifs, nous souhaitons privilégier pour les élémentaires :

- les jeux de coopération, d'entraide et de solidarité
- la relaxation et le temps calme

Et pour les maternelles :

- l'autonomie de l'enfant dans l'école
- la vie en collectivité dans le jeu et pendant le repas
- l'imaginaire par du jeu, de la lecture, des activités corporelles

LA PARTICIPATION DES ENFANTS

N'oublions pas que donner la parole aux enfants, cela implique aussi de leur apprendre à s'en servir.

Les enfants ont une part de participation dans la vie de l'ALAE tout au long de l'année.

Dès le début de l'année, les enfants réalisent avec l'aide des animateurs les règles de vie de l'ALAE.

Chaque classe a pu débattre avec un animateur sur les règles de vie afin de bien clarifier toutes les règles de sécurité et les enfants définiront ensemble de la formes des règles de vie de l'école.

Les enfants peuvent, quand ils le souhaitent, monter des projets. Pour cela nous leur demandons en amont de réfléchir à leurs envies et de se poser les questions suivantes :

Qu'est-ce que tu souhaites faire ? / Pour qui ? / Combien de temps ? / Quand ?, ainsi que d'envisager la liste du matériel dont ils auront besoin. Une fois que les enfants porteurs du projet ont réfléchi à tous ces points, si besoins un animateur se propose pour les aider à mettre en place le projet (de l'affiche de sensibilisation aux inscriptions, de la réalisation à l'évaluation).

Les enfants de CM2, en dernière année d'école avant le collège, peuvent nous solliciter pour nous lister les activités qu'ils souhaiteraient faire dans le but d'aménager quelque peu des moments pour eux.

LES PARTENARIATS

L'ALAE est un lieu de vie et d'épanouissement que nous voulons ouvert aux familles, à la vie du village, aux associations qui souhaitent s'associer aux projets de l'année et participer à nos actions éducatives.

Les structures prêtées par la mairie (dojo, salle de danse, city stade, médiathèque, skate park) ainsi que les structures prêtées par la Communauté de Communes cœur de Garonne (gymnase, accueil de loisirs) sont une ressource très importante pour la vie de l'ALAE.

Nous travaillons aussi avec l'EHPAD de Lherm.

Le parc d'attraction TEPACAP, la ferme du paradis à Rieumes offrent aussi une possibilité d'activités de plein air à quelques kilomètres de Lherm.

Le musée Al Campestre à Lherm est une opportunité culturelle dans le village.

AVEC L'ECOLE

Mettre en corrélation le fonctionnement de l'école et de l'ALAE

Le directeur de l'école élémentaire est déchargé les jeudis et vendredis.

La directrice de l'école maternelle est déchargée les jeudis.

Les directions de l'ALAE et celles des écoles communiquent régulièrement sur les enfants, les règles de vie, des dysfonctionnements, les PAI, les sorties, les protocoles PPMS, les procédures d'alerte incendie, ...

Les directrices de l'ALAE sont invitées :

- Aux conseils d'écoles
- Aux équipes éducatives
- Aux séances PAI
- Aux conseils des délégués de classes
- Aux réunions de partenaires

AVEC LES FAMILLES

Développer la coéducation

Un temps d'échange se fait lors des accueils matin et soir entre les familles et l'équipe d'animation. L'équipe de direction se rend disponible dès que les parents en ont besoin. Nous rappelons aux familles l'importance d'une cohérence dans nos discours en termes de coéducation.

Quelques outils sont utilisés entre les familles et l'ALAE :

- Un affichage spécial parents est mis en place avec le trombinoscope de l'équipe, le planning des activités midi et soir et les informations particulières propre à l'ALAE.
- Proposition de portes ouvertes lors de certains temps du soir
- Recensement, pour ceux qu'ils le souhaitent, de venir partager leurs compétences en lien avec les projets de l'année. (Cuisine, sports atypiques, connaissances de jeux, formation premiers secours...). Nous les sollicitons aussi dans la récupération de matériels.

AVEC LES STAGIAIRES :

Accueillir et former des stagiaires

Des stagiaires BAFA tout au long de l'année en période de vacances scolaires et également des stagiaires cursus scolaire sur les temps ALAE/MERCRDI.

Un livret d'accueil est donné à chaque stagiaire dès son arrivée. Ce livret a été travaillé en équipe pour répondre aux attentes des animateurs comme de la direction.

ALAE DU MERCREDI

Avec la semaine de quatre jours reconduit à la rentrée 2024, le mercredi est un temps ALAE sur toute la journée.

Définition des Mercredis :

Les Mercredis, auparavant l'accueil de loisirs, sont des accueils collectifs périscolaires caractérisées par une fréquentation régulière des mineurs inscrits. Ils offrent l'occasion de pratiquer plusieurs activités de loisirs éducatifs et de détente, définies à partir de ce projet pédagogique propre fait avec l'équipe d'encadrement.

Les familles peuvent inscrire leur enfant :

Demi-journée matin sans repas départ 12h

Demi-journée matin avec repas départ 13h

Journée complète

Demi-journée après midi sans repas arrivée 13h

Demi-journée après midi avec repas arrivée 12h

Aménagement des espaces :

Pour organiser et adapter au mieux les activités, les équipes d'animation disposent d'un local mis à disposition par la Communauté de Communes cœur de Garonne. Ces derniers sont agencés selon les tranches d'âge des enfants. Une attention particulière est portée sur la sécurité, le confort et la fonctionnalité de ces espaces.

Les mercredis étant du périscolaire, lieux d'éducation, ils permettent avant tout aux enfants de vivre des temps de détente. Ce sont des temps de découverte. Ils offrent la possibilité de s'approprier un environnement dans un contexte différent du milieu scolaire et familiale car ils peuvent faire des découvertes et des expériences nouvelles.

Ces temps participent à leur éducation. Ainsi, nos accueils fonctionnent de manière à favoriser la prise de responsabilité, la pratique d'activités de qualité et le développement de l'autonomie.

C'est aussi des lieux d'apprentissage du « vivre ensemble » leur permettant de se confronter à la différence et d'exploiter les richesses de la diversité. Les activités pratiquées et l'organisation de la vie quotidienne facilitent l'expérimentation de la démocratie et de la citoyenneté.

Cependant, nous nous devons de respecter le développement de l'enfant en prenant en compte la spécificité de l'accueil du mercredi en :

- Prenant en compte que le mercredi est un jour de semaine scolaire.
- Veillant à ce que l'enfant se sente bien sur l'accueil du mercredi.
- Veillant à ce que le mercredi soit bien un temps de relâche dans la semaine de l'enfant.

Objectifs généraux :

Instaurer un climat de confiance et de sécurité pour les enfants et les parents :

- Un accueil par tranche d'âge avec les animateurs respectifs
- La mise en place d'outils d'information et de communication
- Un dialogue et des échanges avec les parents sur leur enfant
- Prise en compte de chaque individu et des particularités (handicap, PAI...)
- Garantir la sécurité physique et morale des enfants
- Respecter le rythme de l'enfant
- Un accueil échelonné le matin et le soir
- La mise en place d'un temps de repos (sieste pour les maternelles et temps calmes pour les élémentaires)

Permettre la découverte et favoriser l'épanouissement de l'enfant :

- Favoriser la découverte au travers d'animations novatrices et de l'imaginaire
- Répondre aux besoins des enfants au travers d'un choix varié d'animations :
 - ➔ Explorer /Exploiter l'environnement et les matières
 - ➔ Développer la notion de choix
 - ➔ Eveiller l'imagination et la créativité chez l'enfant
- Diversifier les activités et prendre en compte le choix de l'enfant
- Permettre à l'enfant de choisir son activité
- Renouveler le connu et mise en place de nouvelles animations et prendre en compte les évènements spéciaux de l'année
- Mise en place d'un thème spécifique entre chaque période de vacances
- Adapter les interventions de chacun en fonction des besoins des enfants.
- Favoriser l'esprit de découverte par l'accès à la culture, la nature et aux sports pour tous
- Contribuer au développement de la citoyenneté et du mieux vivre ensemble en incitant les enfants à prendre une place active dans l'organisation de l'accueil de loisirs et en proposant une organisation permettant le partage, les échanges et la solidarité.
- Respecter le développement de l'enfant en prenant en compte la spécificité de l'accueil du mercredi.
- Favoriser l'éducation à l'environnement
- Un objectif transversal au projet spécifique de la période est également pensé pour ce qui concerne les rapports avec les familles. Les échanges équipe/famille sont à considérés comme étant le moteur de ce qui nous lie aux enfants. Les faire interagir sur le thème du moment permet un échange convivial et de communication sur le travail de l'équipe d'animation.

UNE JOURNEE DE FONCTIONNEMENT

MERCREDI DE 7h30 – 18h30

48 enfants 6-11 ans et 45 enfants 3-6 ans

Arrivée échelonnée entre 7h30 et 9h30 / 16h30 et 18h30

12 animateurs / 13 animateurs

Cette journée, sans école, se passe entièrement sur le centre de loisirs pour les élémentaires et pour les maternelles les accueils matin et soir se font sur le centre. Concernant les activités et les siestes, les enfants utilisent les locaux de l'école maternelle.

Le centre de loisirs est divisé en deux parties l'une pour les maternelles et l'autre pour les élémentaires.

- ➔ 2 salles pour les maternelles
- ➔ 5 salles pour les élémentaires

Un aménagement spécifique est mis en place dès lors que les effectifs maternels sont élevés : 1 salle élémentaire devient une salle maternelle côté couloir où l'animateur peut proposer une animation calme dans de bonnes conditions.

La fréquentation croissante de l'accueil de loisirs est majoritairement lhermoise, cependant, nous accueillons de plus en plus d'enfants de communes voisines.

Deux facteurs semblent expliquer la venue de ces enfants :

- L'absence d'un accueil de loisirs dans leur commune
- La qualité de l'accueil et des programmations
- Le désir des parents de mettre leurs enfants dans un accueil de loisirs à «taille humaine».

La réflexion et la concertation sur une politique globale enfance jeunesse se poursuit avec les différents acteurs et partenaires, pour partager et mener efficacement notre mission éducative auprès des enfants et des jeunes notamment au travers d'un PEDT.

Les moyens pour les 3-6 ans

Les enfants de maternelle étant sur des rythmes différents selon leur âge, l'équipe est amenée à fonctionner sur deux groupes distincts, les 3-4 ans et les 5-6 ans. Elle adapte ainsi les activités au rythme de l'enfant.

Sur la journée, les activités sont variées (jeux, parcours de motricité, activités manuelles et d'expression...) et sont entrecoupées de moments de pause.

L'équipe met en place différents ateliers sur lesquels les enfants se positionnent selon leur envie. Parallèlement, des mini projets autour d'une thématique sont menés sur du plus long terme permettant une implication et une « projection » des enfants.

Les moyens pour les 6-11 ans

Dans un souci d'une part de répondre aux envies des enfants et d'autre part d'éveiller de nouveaux centres d'intérêt, l'équipe d'animation met en place des activités autour de projets variés sur plusieurs demi-journées voire sur du moyen terme.

Nous pouvons citer quelques exemples de projets :

- Confection de Monsieur Carnaval
- Sensibilisation aux diverses techniques d'arts plastiques (le pastel, le pointillisme)
- Développement d'activités autour du jardin bio :
 - Enrichissement de la banque de graines existante.
 - Apprentissage de techniques de jardinage
 - Land 'Art
- Découverte de nouveaux jeux, mise en place et gestion d'une ludothèque.
- Animations autour du conte et du livre :
 - Animations en collaboration avec la médiathèque municipale
 - Abonnement à des revues d'informations pour enfants

Dans la mesure du possible, nous essayons d'organiser une sortie par mois en lien avec les projets ou les thématiques mis en place.

Un fonctionnement adapté aux 10/11 ans sera instauré, afin de répondre au mieux à leurs besoins : un animateur référent, une organisation plus autonome, des activités adaptées. Des passerelles avec le secteur jeunesse seront proposées afin de faciliter leur intégration par la suite dans ce groupe.

Déroulement d'une journée à l'accueil de loisirs :

7 h 30 à 9 h :	arrivées échelonnées
9 h15	regroupement par tranches d'âge
9 h45	démarrage des activités
11 h30	rangement
12h	repas
13 h	temps calme pour laisser libre cours aux jeux spontanés des enfants et sieste pour les plus petits et ceux qui le demandent
Dès 13h	Transfert des enfants inscrits sur des activités extrascolaires
14 h 30	reprise des activités
16 h00	rangement et goûter
16 h30	départs échelonnés, jeux extérieurs ou intérieurs (éviter la situation d'attente)
18 h 30	fermeture

L'accueil du matin :

Les enfants de 3-6 ans, 6-11 sont accueillis dans leurs lieux respectifs le mercredi à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Durant le temps d'accueil de 7h30 à 9h30, les enfants sont accueillis dans des coins aménagés à cet effet (coin de jeux de société, jeux de construction dessin, ludothèque). L'accueil du matin tient compte de la séparation avec les parents, du fait que certains se lèvent tôt.

A partir de 9h30 les enfants de 6/11ans sont regroupées par groupe afin de commencer les activités.

De 9h à 9h30, un temps d'échange par groupe d'âge 3-4ans 4-6ans permet une présentation de la journée. Pour les plus jeunes, cette étape est mise en place suite à un rituel (chant, comptine, musique...). Ce temps permet de reconstituer le groupe.

Divers temps d'échanges tels que le repas, le temps calme, le goûter et le temps d'accueil du soir, permettent de faire émerger des envies, de réfléchir ensemble à leur mise en place, de favoriser l'expression individuelle et la régulation de conflits.

Le repas :

La MJC a un prestataire de service pour la restauration : la société « API ». Nous disposons d'un self-service pour les 6/11 ans

Du personnel technique est mis à disposition par la mairie pour les repas.

Les enfants sont répartis par tables de 8.

Les animateurs se répartissent sur les différentes tables et prennent leur repas avec les enfants. C'est un moment privilégié et un temps de partage. En fin de repas, les enfants vont déposer leur plateau.

Les 3-6 ans sont accueillis dans la même salle à manger que les plus grands. Du mobilier adapté leur est réservé. Leur repas commence à 12h. Un animateur par table de 6 enfants est présent pour les accompagner. Ils rangent également leur table. Après le repas un temps calme est organisé.

Le temps de repos :

Les enfants de 3-6 ans ont la possibilité de faire une sieste. Ceux qui ne le souhaitent pas sont sur un temps calme (histoire, dessin...).

Les enfants de 6-11 ans ont aussi un temps calme dont le fonctionnement est identique à celui du temps d'accueil, les activités à effort physique étant exclues.

Le temps de l'après-midi :

Les enfants participent à des animations par tranche d'âges de 14h à 16h selon le thème de la période.

Après les activités, les enfants s'installent dans les salles pour prendre un goûter collectif. Chacun aide au débarrassage une fois la fin du goûter.

Le temps d'accueil du soir :

L'accueil du soir doit éviter une situation d'attente. C'est aussi un moment d'informations et d'échanges avec les familles.

Les enfants participent à des jeux en libre-service dans les salles du centre et à l'extérieur dès que le temps le permet car les départs échelonnés de 16h30 à 18h30 ne favorisent pas la mise en place d'animations suivies.

L'ANIMATEUR DANS L'EQUIPE

UNE POSTURE

L'équipe de direction cherche à structurer une équipe qui peut connaître un turn over chaque année. Cette contrainte demande rigueur et écoute. Ce travail se fait tout au long de l'année par le biais de thèmes précis en réunion, d'outils existants ou à créer, de formations collectives, de recherche de ressources et d'adaptation constante...

La direction attend d'un animateur qu'il :

- Soit professionnel dans ses attitudes, son langage et son organisation temporelle et matérielle,
- Assure la sécurité physique, morale et affective des enfants,
- Favorise le travail en équipe et la communication interne,
- Soit polyvalents (connaissances des différentes tranches d'âge : 3-11 ans, diversité des activités, communication avec les familles ainsi qu'avec les partenaires...),
- Assure un dialogue permanent avec les enfants pendant et entre les activités,
- Participe activement aux réunions, aux débriefings,
- Se rende disponible pour les collègues lorsque cela s'avère nécessaire.

L'équipe d'animation est un repère à la fois de jeux et d'autorité pour l'enfant : elle crée un environnement sécurisant et agréable autour de l'enfant. »

L'animateur est présent auprès des enfants dans le but de les écouter, de les guider et d'établir une relation de confiance, tout en veillant au respect de leurs besoins et de leurs envies.

L'animateur est garant des règles de vie de la structure. Il est responsable des enfants. Il prend en compte le lien parent / enfant.

Il assure un travail d'équipe basé sur la complémentarité : dire et écouter, se positionner, faciliter les relais (informations), travailler en équipe.

Il connaît ses propres compétences et ses manques afin d'ajuster au mieux son action et d'offrir un travail basé sur la cohérence.

SON ROLE

Chaque animateur se devra de :

« DONNER » A JOUER... : *Nous aurons essentiellement à mettre en place les conditions qui permettent le déclenchement de l'activité. Ces conditions pourront être : d'ordre matériel, d'ordre spatial (espaces de jeux extérieurs, espaces appropriables intérieur...), d'ordre relationnel (attitude de l'adulte permettant le jeu...). Nous prendrons en compte ce principe dans tout projet d'animation.*

FAIRE JOUER... : *Nous devons être à l'écoute des enfants, l'élément déclencheur, meneur de jeu..., pour nous en extraire dès que possible.*

JOUER AVEC... : *C'est être le partenaire, à la demande du ou des enfants, en ayant mesuré les possibilités de s'introduire dans le jeu sans le perturber, sans le détourner.*

LAISSER JOUER... : *Ce n'est pas être dépossédé de son rôle ! C'est en réalité, avoir eu une intervention préalable en « donnant » à jouer, en créant les conditions qui permettent le jeu. D'autre part, c'est être en permanence présent nous pourrions intervenir pour expliquer une règle, pour répondre à la sollicitation des enfants, jouer le rôle d'arbitre... bref... être en relation d'aide (l'adulte sur lequel on peut s'appuyer) et donc répondre pleinement à nos rôles et fonctions d'animateur(trice) !*

Outre les critères et les indicateurs propres à chaque temps d'animation, ces quatre points nous serviront à nous questionner sur notre place auprès des enfants lors des menées d'activités et de jeux libres.

Prendre conscience au quotidien de l'importance du travail d'éducation impose d'avoir le recul nécessaire sur les difficultés, les impératifs auxquels nous serons confrontés ; cela suppose nécessairement :

UN TRAVAIL SUR SOI : Chacun sera amené, tôt ou tard, à modifier certains de ses comportements, certaines de ses habitudes ou pratiques, pour acquérir les « goûts » que nous entendons éveiller et cultiver en chaque enfant, et qui peuvent faire défaut à notre « panoplie » de travail.

UN TRAVAIL EN EQUIPE : Dans la mesure où le « travail sur soi » portera ses fruits, la qualité relationnelle instaurera un climat de confiance ; dès lors, complémentarité et mise en convergence des actions éducatives seront efficaces. Aussi, si chacun d'entre nous doit en permanence peaufiner ou adapter ses propres compétences, nous serons peut-être amenés à renoncer à certaines d'entre elles et en acquérir de nouvelles, selon les exigences du « terrain » ou de l'équipe.

UN TRAVAIL SUR L'ENVIRONNEMENT : L'épanouissement de l'enfant est tributaire de la qualité de son environnement.

Enrichir le premier (l'épanouissement de l'enfant), cela implique, de chacun d'entre nous « Travail sur soi », et « travail en équipe ».

Faire progresser le second (la qualité de l'environnement de l'enfant), cela suppose :

- L'analyse du terrain pour recenser le potentiel exploitable et pour en déceler les carences.
- Des choix, parmi les carences, les priorités à résoudre en fonction des besoins essentiels des enfants, des possibilités de l'équipe et des réalités locales.
- L'élaboration de projets pour investir, adapter, équiper ou aménager la structure, les locaux ou espaces jusqu'alors réservés à d'autres usages, ou l'élaboration de projets d'activité ou d'animation dont la nécessité sera justifiée par les besoins des enfants ou ceux de l'équipe co-éducative.

Enfin, l'environnement que nous souhaiterons offrir aux enfants n'est pas uniquement d'ordre matériel ou spatial, il est aussi d'ordre moral, physique et affectif ; il devra être pour l'équipe, plus globalement mais sans être exhaustif, dans l'idée d'une certaine vision du rôle de l'animateur qui sera de :

- Prendre en compte qu'un temps de loisirs est indissociable d'un temps de plaisir
- Considérer que seuls les enfants profitent d'un « temps libéré »
- Considérer l'enfant comme un individu à part entière (capable et responsable dans les limites de son âge)
- Prendre en compte la dimension éducative de son travail
- Prendre en compte la globalité du travail (relation au projet, à l'équipe, aux enfants, aux enseignants, aux parents...)
- Instaurer le dialogue avec les parents et créer un climat de confiance

Chaque animateur aura un rôle fondamental : chacun d'entre nous, dans le cadre de son travail, sera celui qui incite à apprendre en jouant, mais aussi et surtout celui qui apprend à jouer...

LA FORMATION DES ANIMATEURS

La gestion d'une équipe nécessite d'envisager les perspectives de formation de chacun d'entre nous. Sur ce point nous travaillerons sur deux volets :

- Un volet de formation individuelle
- Un volet formation d'équipe

La formation individuelle consiste à permettre à chacun d'entre nous d'accroître ses connaissances et ses compétences personnelles pour l'exercice de sa fonction.

La formation d'équipe doit permettre de rendre cohérents nos attitudes et comportements. Elle permet également de construire ensemble une organisation adaptée à la structure comme au contexte.

L'équipe pourra s'appuyer sur :

- Les temps d'évaluation individuelle pour « faire le point » et déterminer des objectifs de formation
- La disponibilité de l'équipe de direction pour répondre aux attentes de chacun
- Les documents pédagogiques et techniques à disposition à l'ALAE
- Les temps spécifiques de formation interne, en fonction des besoins exprimés
- Les réflexions thématiques au sein de l'équipe pédagogique

Plus les objectifs de formation de chacun des membres de l'équipe pédagogique seront explicites, plus l'efficacité et la complémentarité de nos actions respectives contribuera à améliorer l'accompagnement éducatif et pédagogique que nous nous proposons d'avoir auprès des enfants qui fréquentent la structure.

Enfin des personnes extérieures pourront intervenir auprès de l'équipe, en fonction des attentes exprimées, afin de faire avancer nos réflexions et nos pratiques individuelles et/ou collectives.

L'EVALUATION

Se fixer des objectifs nécessite de mesurer régulièrement notre action sur le terrain de manière à effectuer les réajustements nécessaires à la bonne conduite du projet.

Les temps d'évaluation et de bilan réunissant toute l'équipe pédagogique sur l'année sont les suivants :

LA REUNION D'EQUIPE :

Organisée sur une durée de deux heures, la réunion pédagogique permettra de faire le point sur :

- L'avancée et/ou l'organisation pédagogique des projets d'animations
- La cohérence de ces derniers ainsi que de l'ensemble de nos actions
- Le suivi individuel d'enfants
- ...

Mais elle nous permettra également d'aborder (ou de revenir sur) les points suivants :

- La vie collective
- La vie matérielle
- La vie démocratique
- La planification des propositions de jeux
- Les temps spécifiques (temps de restauration / spectacle de fin d'année ...)
- Les relations enfants / enfants et enfants / animateurs
- Les relations au sein de l'équipe pédagogique
- Les relations avec les enseignants, les parents et le personnel technique
- Le partenariat en général

Dans ces projets, les animateurs s'organisent pour travailler en groupe :

- Les plannings d'animations avec toute sa diversité
- Le cadre général : le barème de sanctions, les règles de vie, le discours commun face au public, l'organisation générale des temps périscolaires et le rôle de chacun

Cette réunion devra formuler des réponses concrètes aux questions posées durant la semaine et permettra de préparer le travail des semaines à venir.

Une réunion avec les ATSEM (5 titulaires) se déroule une fois par mois pour faire le point sur leurs activités, les plannings à venir, l'organisation générale. Des temps de discussions sont favorisés pour que chacun puisse s'exprimer sur leur poste en ALAE.

LE POINT D'INFORMATION JOURNALIER 13H50 / 14H00

Ce temps sera proposé à l'équipe après chaque temps de « pause méridienne », de manière à pouvoir transmettre les informations nécessaires à tous. Ce temps pourra aussi anticiper les points à mettre à l'ordre du jour de la réunion pédagogique. Il sera obligatoire jusqu'à 14h00.

LES HEURES DE PREPARATION ALAE / ALSH

Chaque animateur dispose d'heures de préparation fonction du nombre d'heures réalisées en face à face enfants.

Ces heures permettent aux animateurs de préparer leurs projets d'animation ALAE, de valoriser leurs animations ALSH, de se projeter sur la mise place de nouveaux projets. Ces heures de préparations sont aussi un temps pour de la recherche (besoins spécifiques, formations particulières...) et pour développer des outils pédagogiques nécessaires dans notre fonctionnement (suivi enfants, affichages enfants).

L'EVALUATION INDIVIDUELLE :

Chaque animateur se verra proposé un temps d'évaluation individuelle avec l'équipe de direction pour mesurer sa place et son rôle dans l'avancée du projet d'ALAE. Ce temps permettra de faire le point sur l'implication, le comportement, la pertinence des animations, les besoins en formation continue... Différents outils d'évaluation seront proposés aux animateurs durant l'année de manière à faciliter l'émergence d'ambitions constructives.

Un bilan individuel annuel des salariés sera proposé à chaque animateur courant juin afin de faire le point sur l'année écoulée et de mettre en évidence les axes de travail individuel pour l'année suivante.

LE BILAN DE FIN D'ANNEE

Courant Juin sera organisé un premier bilan collectif avec l'équipe pédagogique, ayant pour objectifs :

- ✓ Un regard objectif de l'ensemble du travail effectué tout au long de l'année (notamment en termes d'organisation, d'actions mises en œuvre et de résultats mesurés),
- ✓ Des propositions concrètes pour anticiper l'année scolaire à venir.

ANNEXES

DES OUTILS DE FONCTIONNEMENT :

L'organisation établie ci-dessus nécessite la mise en place de moyens, de supports pédagogiques et des outils de fonctionnement en perpétuelle modification pour que vive la vie de l'ALAE dans les meilleures conditions. Voici quelques outils utilisés sur les trois temps ALAE :

- PROCEDURE DE SOINS ET CAHIER INFIRMERIE

Près de l'armoire à pharmacie, un cahier est spécialement réservé pour noter les soins réalisés sur les enfants blessés ou malades. Cette procédure est obligatoire. Les animateurs signalent les petits incidents médicaux au débriefing. Chaque animateur a en sa possession une procédure de soins pour pouvoir mettre tout en œuvre pour gérer une situation de blessure ou de maladie.

- PROCEDURE INCENDIE

Un document explicatif permet à tout nouvel animateur de lire, de comprendre la procédure incendie de la structure.

- FICHE RECAPITULATIVE DES REGIMES PARTICULIERS ET DES ALLERGIES

La mise en place de repas de substitution pour les enfants qui ne mangent pas de viande, demande une organisation dans la prise en charge correcte des enfants à table. Une liste fait état des enfants qui sont concernés par cette mesure. Une liste de ces enfants sera affichée pour rappel aux animateurs dans la cantine (coin cuisine).

Un protocole est établi entre la mairie et la MJC concernant les PAI alimentaires. Un plateau de couleur rouge est attribué à chaque enfant ayant un PAI alimentaire

et seulement les agents de la restauration y déposent le repas sans allergène et chauffent les repas « panier repas » dans leur contenant.

- LES PHARMACIE SAC A DOS

Les animateurs ont plusieurs possibilités pour soigner un enfant :

- Utiliser les produits du coin pharmacie à l'infirmerie ou dans petite salle de la cantine
- Utiliser les sacs à dos pharmacie dans la cour et en sortie

Ce système réduit des vas et viens dans l'infirmerie.

- LE CAHIER DE DECHARGE REGULIERE, EXCEPTIONNELLE

Ce document permet d'avoir une preuve écrite d'un responsable de l'enfant qu'il récupère sur un temps ALAE. La décharge régulière est utilisée lorsqu'un enfant quitte l'ALAE sur des jours et des heures fixes. Concernant la décharge exceptionnelle, elle s'utilise à chaque fois qu'un enfant quitte l'ALAE.

- LE CAHIER DE PRISE DE MEDICAMENTS

Lorsqu'un enfant a une ordonnance avec prise de médicaments, le responsable légal peut remplir ce document afin que le personnel ALAE puisse donner le traitement pendant les temps ALAE.

- LE CAHIER DIRECTION

La direction dispose d'un cahier de liaison pour noter toutes les informations journalières. Les membres de direction peuvent ainsi avoir un outil où l'ensemble des notes se trouvent au même endroit.

- LE TABLEAU D'AFFICHAGE DES ANIMATIONS DU MIDI

Dans la cour de l'école, un tableau permet aux enfants de connaître les projets et les animations du jour. Cet outil visuel sous forme d'images décline le lieu et le nom de l'activité ainsi que l'heure à laquelle elle se déroule.

Les enfants de tous âges ont libre accès à ce tableau. Ils peuvent faire leur choix en quelques instants.

